



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2017

PROCLAMATION - AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE

Le conseil proclame que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

PROCLAMATION - SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE - 1^{er} AU 7 MAI 2017

Puisque la Semaine de la santé mentale, qui se déroulera du 1^{er} au 7 mai, coïncidera avec le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour se recharger », le conseil proclame la semaine du 1^{er} au 7 mai « Semaine de la santé mentale » et encourage la population à reconnaître les bénéfices des 7 astuces visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois.

NOMINATION - MAIRESSE SUPPLÉANTE - MOIS DE MAI, JUIN ET JUILLET 2017

Le conseil nomme la conseillère Mme Nicole Marchand mairesse suppléante pour les mois de mai, juin et juillet 2017.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL – ÉLECTION MUNICIPALE DU 5 NOVEMBRE 2017

Le conseil adopte le tarif de rémunération pour le personnel électoral et autorise le paiement requis éventuellement à cet effet.

APPUI - MISE EN PLACE DE MESURES VISANT LA FLUIDITÉ SUR L'AUTOROUTE 30, ENTRE LES AUTOROUTES 10 ET 20

Le conseil appuie les actions du comité de transport de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS) visant la fluidité sur l'autoroute 30 et demande au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de prendre dès aujourd'hui des mesures afin d'améliorer la circulation des personnes, des biens et des marchandises sur l'autoroute 30. Ces mesures englobent un échancier précis de l'élargissement de l'autoroute 30, entre les autoroutes 10 et 20; un échancier précis de l'élargissement de l'autoroute 20 menant à l'autoroute 30; des mesures d'amélioration de la fluidité sur ces tronçons névralgiques mises en place avant l'élargissement et l'implantation de voies réservées sur l'accotement pour le transport collectif, les véhicules à haut taux d'occupation ou le covoiturage.

RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES SUR LES RUES SAVARIA, GAUTHIER, PROVOST ET DÉCARIE

Le conseil accorde le mandat pour les services professionnels de laboratoire visant les travaux de réfection des infrastructures sur les rues Savaria, Gauthier, Provost et Décarie à la firme Le Groupe ABS pour une somme de 84 462,93 \$, taxes incluses.

TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES À DIVERS ENDROITS

Le conseil accorde le mandat pour services professionnels de laboratoire visant les travaux de réfection des infrastructures à divers endroits à la firme Le Groupe ABS pour une somme de 94 411,72 \$, taxes incluses.

MODIFICATION DE LA GRILLE HORAIRE DU TRANSPORT COLLECTIF - PÉRIODE ESTIVALE 2017

Le conseil décide d'effectuer quelques changements à l'horaire régulier du transport collectif qui entrera en vigueur à compter du 10 juillet 2017. Ces changements sont les suivants :

Direction Longueuil – Cégep Édouard-Montpetit (325)		
325 de 7 h 15	Remplacé par	350 à 7 h 15
325 de 7 h 26	Remplacé par	350 à 7 h 26
325 de 8 h 10	Remplacé par	350 à 8 h 10
325 de 8 h 20	Remplacé par	350 à 8 h 20
Direction Longueuil – CFP Pierre-Dupuy (330)		
330 de 6 h 51	Remplacé par	350 à 6 h 51
330 de 7 h 3	Remplacé par	350 à 7 h 3
Direction Sainte-Julie (325 et 330)		
330 de 15 h 31	Remplacé par	350 à 15 h 45
330 de 16 h 12	Remplacé par	350 à 16 h 12
325 de 17 h 30	ANNULÉ	
325 de 18 h 14	ANNULÉ	
325 de 18 h 29	Remplacé par	350 à 18 h 29

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONES DE STATIONNEMENT ET D'ARRÊT INTERDITS – RUE DÉCARIE

Puisque le stationnement de voitures dans les bandes piétonnes soulève des préoccupations pour la sécurité des piétons, et notamment celle des écoliers qui empruntent ces bandes piétonnes à proximité des écoles, le conseil convient d'installer les panneaux de signalisation suivants sur la rue Décarie :

- panneaux indiquant « stationnement interdit » entre la rue Principale et le 672, rue Décarie;
- panneaux indiquant « stationnement interdit » entre le boulevard N.-P.-Lapierre et le 736, rue Décarie;
- panneaux indiquant « arrêt interdit » et servant à délimiter une zone d'arrêt interdit de 5,5 m en amont et 5 m en aval du sentier menant au parc de la Coulée;
- panneaux indiquant « stationnement autorisé pour une durée de 20 minutes, de 7 h 30 à 16 h, les jours de classe » servant à délimiter une zone de stationnement limité de 10 m en amont de la rue Savaria, jusqu'au 676, rue Décarie;
- panneaux indiquant « stationnement autorisé pour une durée de 20 minutes, de 7 h 30 à 16 h, les jours de classe » servant à délimiter une zone de stationnement limité du 700, rue Décarie à 10 m en amont de la rue Savaria;
- panneaux indiquant « arrêt interdit » servant à délimiter une zone d'arrêt interdit entre la rue Savaria en direction de la rue Comeau, sur une distance de 10 m;
- panneaux indiquant « arrêt interdit » servant à délimiter une zone d'arrêt interdit à 10 m en amont de l'intersection de la rue Savaria, en marge latérale du 1795, rue Savaria.

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE D'ARRÊT INTERDIT – RANG DE LA VALLÉE

Puisque la visibilité des automobilistes qui souhaitent s'engager sur la montée des Quarante-Deux, depuis le rang de la Vallée, est souvent réduite en raison de véhicules stationnés près du 230, montée des Quarante-Deux et sur le côté du rang de la Vallée, près de l'intersection, le conseil autorise l'installation de panneaux indiquant « arrêt interdit » des deux côtés du rang de la Vallée, sur une distance de 25 m, à partir de la montée des Quarante-Deux en direction des Serres Dauphinais.

TRAVERSE POUR PIÉTONS – BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER

Puisque le virage à droite au feu rouge est permis, à l'intersection du boulevard Armand-Frappier et du chemin du Fer-à-Cheval, en direction du viaduc et que pour des raisons de sécurité, il demeure important de sensibiliser les automobilistes à la présence potentielle de piétons à cet endroit, le conseil autorise l'ajout de bandes de passage blanches (traverse pour piétons) et un panneau indiquant « passage pour piéton » sur le boulevard Armand-Frappier, à l'intersection du chemin du Fer-à-Cheval.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES - FONDS RÉSERVÉ - FONDS DE ROULEMENT

Le conseil accorde les contrats pour l'achat d'équipements et de fournitures diverses selon les recommandations contenues dans le rapport pour une dépense totale de 33 923,95 \$.

ADOPTION - POLITIQUE D'UTILISATION DU TÉLÉPHONE CELLULAIRE

Puisque la Ville de Sainte-Julie met à la disposition de certains employés des appareils mobiles dans le cadre de leurs fonctions, le conseil adopte une politique relative à l'utilisation du téléphone cellulaire.

EMBAUCHES

Puisque la directrice des finances et trésorière, Mme Sylvie Forest, prendra sa retraite en mai 2017 et qu'il y a lieu de combler ce poste, le conseil embauche M. Patrick Quirion au poste de directeur des finances et trésorier au Service des finances à compter du 1^{er} mai 2017.

De plus, suite à la création d'un nouveau poste de concepteur graphique à temps partiel au Service des communications et relations avec les citoyens, le conseil embauche Mme Valérie Trépanier au poste de concepteur graphique à temps partiel à compter du 24 avril 2017.

RENOUVELLEMENT - CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL CADRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE - ANNÉES 2015 À 2021

Le conseil modifie et renouvelle la Politique des conditions de travail du personnel cadre de la Ville de Sainte-Julie pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2021.

AUTORISATION DE DÉPENSE – DÉPLACEMENT D'UNE CONDUITE DE GAZ

Puisque les travaux de réaménagement du boulevard Saint-Joseph ont nécessité le déplacement d'une conduite de gaz afin de permettre la plantation d'arbres et l'implantation de luminaires dans le secteur du Vieux-Village, le conseil autorise la dépense pour le déplacement d'une conduite de gaz par la compagnie Gaz Métro dans le cadre des travaux de réaménagement du boulevard Saint-Joseph dans le secteur du Vieux-Village au montant de 39 004,97 \$.

ADJUDICATION – TRAVAUX DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES SUR LES RUES F.-X.-GARNEAU, DUVERNAY ET PRINCIPALE

Le conseil accorde à la compagnie Eurovia Québec Construction inc. le contrat pour les travaux de réfection d'infrastructures sur une partie des rues F.-X.-Garneau, Duvernay et Principale pour un montant de 989 645,48 \$, toutes taxes incluses.

ADJUDICATION – FOURNITURE D'ARBRES DE PÉPINIÈRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CORRIDOR FORESTIER

Le conseil accorde à la compagnie Pépinière Y. Yvon Auclair & Fils enr. la commande pour l'achat de certaines essences d'arbres de pépinière pour un montant de 68 410,13 \$, toutes taxes incluses.

Le conseil accorde à la compagnie Pépinière Jardin 2000 inc. la commande pour l'achat de certaines essences d'arbres de pépinière pour un montant de 121 154,91 \$, toutes taxes incluses.

Le conseil accorde à la compagnie Pépinière Rougemont la commande pour l'achat de certaines essences d'arbres de pépinière pour un montant de 8 623,13 \$, toutes taxes incluses.

Le conseil accorde à la compagnie Pépinière Dominique Savio ltée la commande pour l'achat de certaines essences d'arbres de pépinière pour un montant de 16 942,43 \$, toutes taxes incluses.

TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES DE PÉPINIÈRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CORRIDOR FORESTIER

Le conseil accorde à la compagnie Terrassement Technique Sylvain Labrecque inc. le contrat pour les travaux de plantation d'arbres de pépinière pour l'aménagement d'un corridor forestier au montant de 101 752,87 \$, toutes taxes incluses.

ADJUDICATION – ACHAT D'ARBRES DE PÉPINIÈRE POUR REMPLACEMENT

Le conseil accorde à la compagnie Pépinière Cramer la commande pour l'achat de certains arbres pour un montant de 27 571,01 \$, toutes taxes incluses.

Le conseil accorde à la compagnie Pépinière Y. Yvon Auclair et Fils enr. la commande pour l'achat de certains arbres pour un montant de 15 377,91 \$, toutes taxes incluses.

Le conseil accorde à la compagnie Pépinière Rougemont la commande pour l'achat de certains arbres pour un montant de 13 273,86 \$, toutes taxes incluses.

Le conseil accorde à la compagnie Pépinière Jardin 2000 inc. la commande pour l'achat de certains arbres pour un montant de 4 369,05 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTION - PLAN VERT 2^e GÉNÉRATION DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Le conseil adopte le Plan vert 2^e génération de la Ville de Sainte-Julie.

PLANS-CONCEPTS ET DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil approuve des plans-concept de rénovation pour l'ajout d'une fenêtre au sous-sol d'une propriété de la rue de Villandry, de construction d'une nouvelle résidence sur un terrain vacant de la rue d'Anjou, d'agrandissement d'une résidence jumelée sur la rue Maurice-Duplessis, de rénovation pour le remplacement d'une porte d'entrée d'une propriété de la place de l'Épervière, d'aménagement paysager pour la compagnie Labplas et d'affichage pour la compagnie Fenplast. Le conseil refuse également les plans-concept d'affichage sur poteau de la compagnie Esso.

Le conseil approuve par ailleurs une demande de dérogation mineure soumise pour une propriété de la rue Principale.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER DOMICILIAIRE - LE SANCTUAIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

Puisque Le Sanctuaire de la Vallée du Richelieu inc. réalisera un important projet de développement immobilier domiciliaire à Sainte-Julie, le conseil approuve le plan d'opération cadastrale et autorise la signature des documents requis.

ADOPTION – POLITIQUE DE SAINES HABITUDES DE VIE ET PLAN D'ACTION

Le conseil adopte la Politique de saines habitudes de vie de la Ville de Sainte-Julie et le plan d'action associé à cette démarche.

ADOPTION – POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Le conseil adopte la politique de développement des collections de la bibliothèque de la Ville de Sainte-Julie, incluant le cadre d'évaluation et d'élague.

ADOPTION – LISTE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF RECONNUS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Le conseil adopte la liste des organismes à but non lucratif dont la reconnaissance a été renouvelée par la Ville de Sainte-Julie.

AIDE FINANCIÈRE – APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES

Le conseil accepte de présenter une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes et désigne la bibliothécaire en chef à titre de mandataire de la Ville de Sainte-Julie dans ce dossier.

AIDES FINANCIÈRES DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE - ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Le conseil verse des aides financières à de jeunes athlètes pour subvenir, en partie, à leurs frais de compétition.

DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES - ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX - LES FINES LAMES DE SAINTE-JULIE

Le conseil accorde au club de patinage de vitesse Les Fines Lames de Sainte-Julie une aide financière de cinq (5) heures pour la compétition régionale du Circuit C'L'Fun, au taux horaire de 67,40 \$ pour un total de 337,00 \$, ainsi qu'une aide financière de cinq (5) heures pour la compétition de fin de saison amicale, au même taux horaire, pour un total de 337,00 \$. Ces montants seront accordés sous forme de crédit sur la facturation des heures de glace de l'hiver 2017.

AIDE FINANCIÈRE - ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE - LES FINES LAMES DE SAINTE-JULIE

Le conseil verse une aide financière de 1 001 \$ au club de patinage de vitesse Les Fines Lames de Sainte-Julie pour la saison 2016-2017.

AIDE FINANCIÈRE - ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE - ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE SAINTE-JULIE

Le conseil verse une aide financière de 7 711 \$ à l'Association du hockey mineur de Sainte-Julie pour la saison 2016-2017.

FUTURS RÈGLEMENTS

Le conseil annonce qu'à une séance ultérieure, il adoptera des règlements pour :

- déterminer le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie;
- payer le coût des travaux de réfection de pavage à divers endroits ainsi que les frais contingents;
- payer le coût des travaux de reconstruction de la rue Michael-Faraday ainsi que les frais contingents.

PROJET DE RÈGLEMENT

Le conseil adopte un second projet de règlement pour amender le règlement de zonage afin d'ajouter des normes de superficie maximale pour les usages commerciaux dans le secteur du nouveau terminus.